

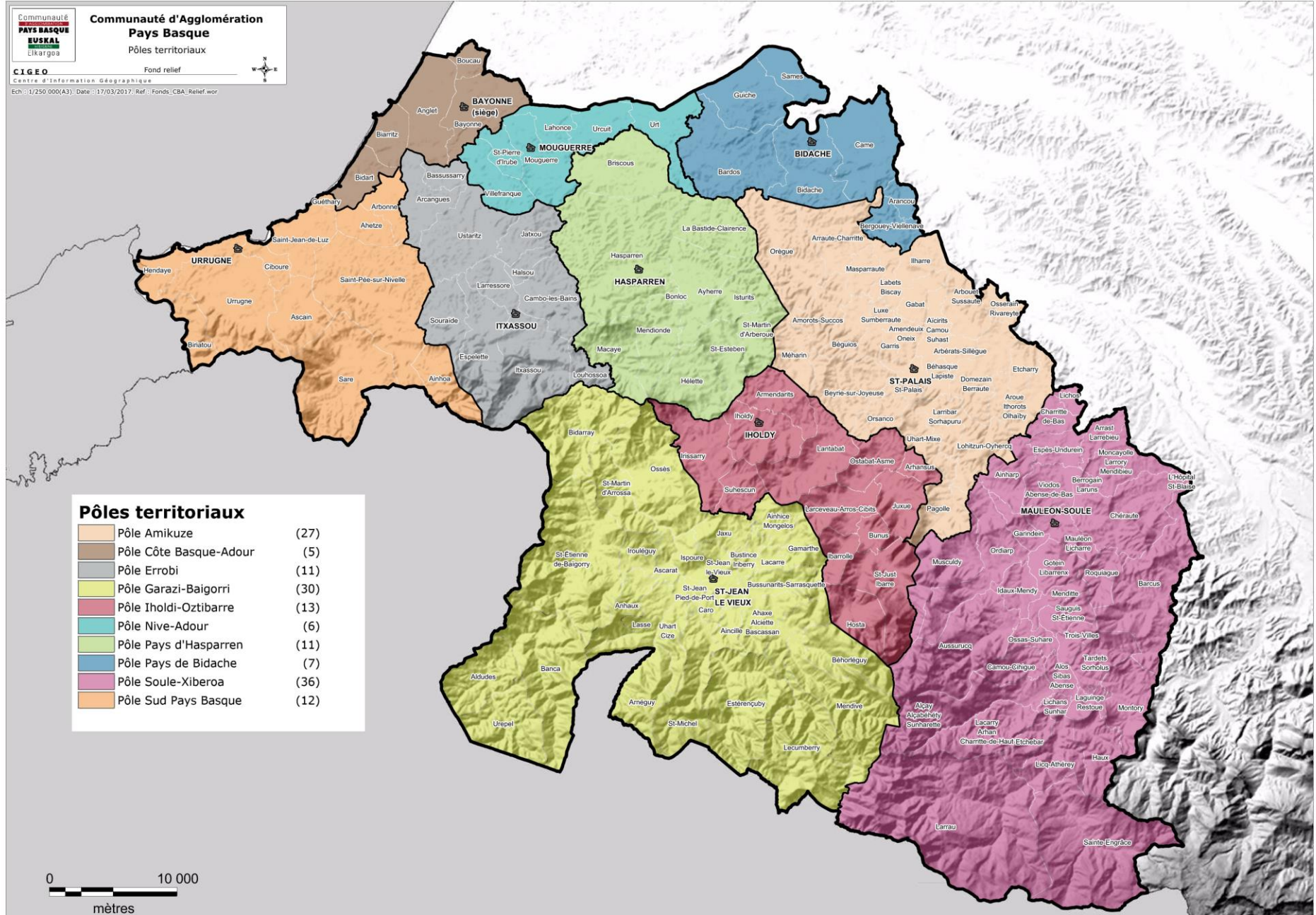
Bordeaux
8 octobre 2019



Stratégie locale de gestion des risques littoraux

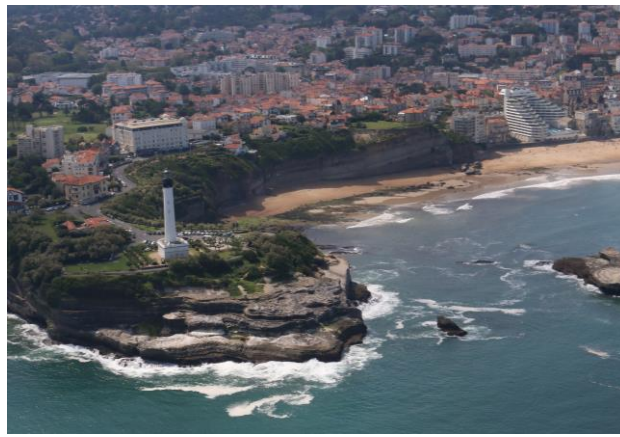
Réduction de la vulnérabilité de la côte Basque face
aux risques d'érosion et de submersion







Anglet



Biarritz



Bidart



Guéthary

Littoral Basque : 8 communes, 35 km de côtes rocheuses à falaises, plages de poche, estuaires.
Développement progressif de nombreux usages littoraux, forte pression urbaine.
> 40 commerces et 529 habitats soumis aux risque d'érosion et de submersion <



Saint-Jean-de-Luz



Ciboure



Urrugne



Hendaye

Mise en place d'une stratégie de gestion des risques littoraux au Pays Basque



- La CAPB s'est appuyée sur les méthodes de la **Stratégie nationale** (Etat) et **régionale** (GIP Littoral) de gestion intégrée du trait de côte (2012).
- **La Stratégie portée par la CAPB en est une déclinaison locale** issue d'un travail conjoint avec les **8 communes littorales pendant 5 ans (2012-2017)** avec l'appui des partenaires (Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental 64, GIP Littoral Aquitain, BRGM/OCA).
- C'est une véritable **feuille de route volontariste** pour gérer à la fois les risques **d'érosion et de submersion aux horizons 2023 et 2043**.
- Elle définit **l'aléa érosion aux horizons 2023 et 2043** avec (étude CAPB-BRGM) :
 - Une perte moyenne de 20cm/an pour la côte rocheuse,
 - Une perte moyenne de 50cm à 1m/an pour la côte sableuse.
- Elle prend en compte l'aléa **submersion** → **2 PPR-L** et la Stratégie **TRI** « côtier basque » portée par la CAPB.



Mise en place d'une stratégie de gestion des risques littoraux au Pays Basque

- Une programme d'actions de **20M€** (Maîtrises d'ouvrages publiques) **jusqu'en 2021**.
- Cofinancé par des fonds FEDER, Région Nouvelle-Aquitaine, communes, CAPB.
- Selon la méthode **PAPI** « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » autour de 7 axes de travail :
 1. Améliorer la connaissance et la conscience du risque,
 2. Surveiller et prévoir les aléas,
 3. Améliorer la gestion de crise,
 4. Prendre en compte les risques naturels dans les documents d'urbanisme,
 5. Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens,
 6. Accompagner les processus naturels (lutte active « douce »),
 7. Entretien des ouvrages de protection côtière (lutte active « dure »).



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

→ **Rétrospective des projets de réduction de la vulnérabilité, du bâtiment au territoire**



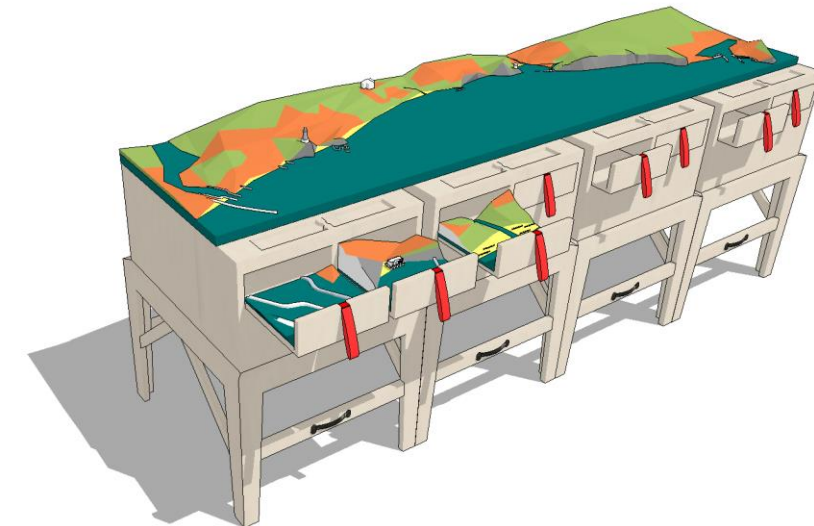
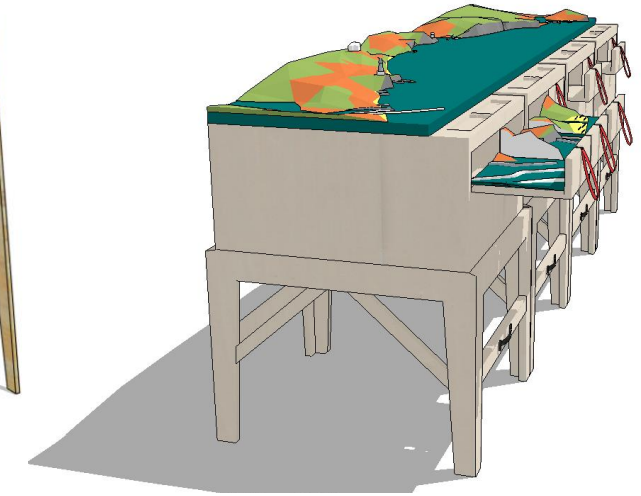
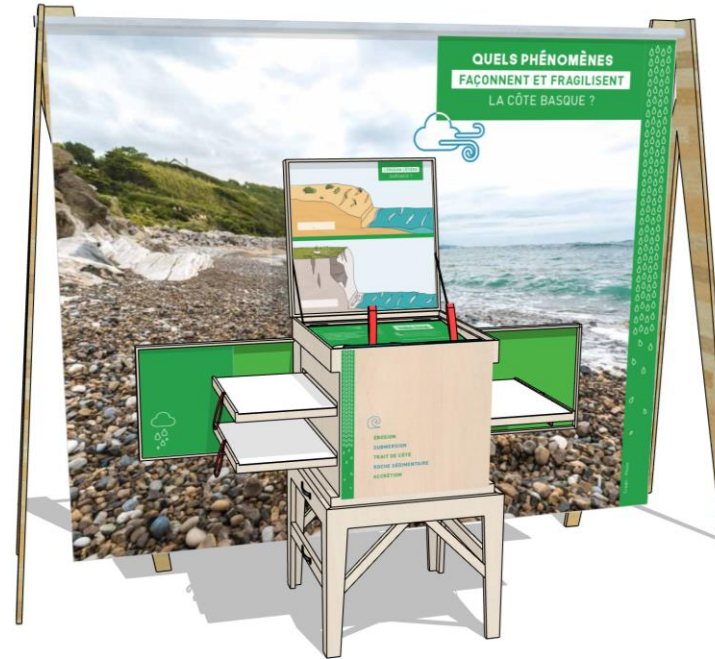
Rappel des définitions de la vulnérabilité

- **Vulnérabilité « classique »** : capacité d'endommagement des enjeux
- **Vulnérabilité globale** : capacité de réponse de la société à des crises potentielles (résilience) liée à des facteurs conjoncturels (l'aléa) et structurels (contexte socio-économique, culturel, fonctionnel, institutionnel) (R. D'Ercole, 1994).
- **Vulnérabilité systémique** : approche nouvelle de la vulnérabilité, vue comme la combinaison des aléas, des enjeux, des modes de gestion mis en place et des représentations sociales du risque (C.Meur-Ferec, 2019)

Axe 1 : améliorer la connaissance et la conscience du risque

• Elaboration d'une exposition itinérante en 2019

- D'améliorer la **conscience du risque et la mémoire du risque**
- **Grand public** : des scolaires, habitants, familles, acteurs économiques, touristes...
- D'offrir un point de vue nouveau sur les risques littoraux grâce à la pédagogie et à la **vulgarisation scientifique**
- De faire **changer les comportements**, en se testant et en s'engageant
- Une itinérance en 2020 sur les 8 communes littorales
- Budget : 20 000 € conception, 50 000 € fabrication

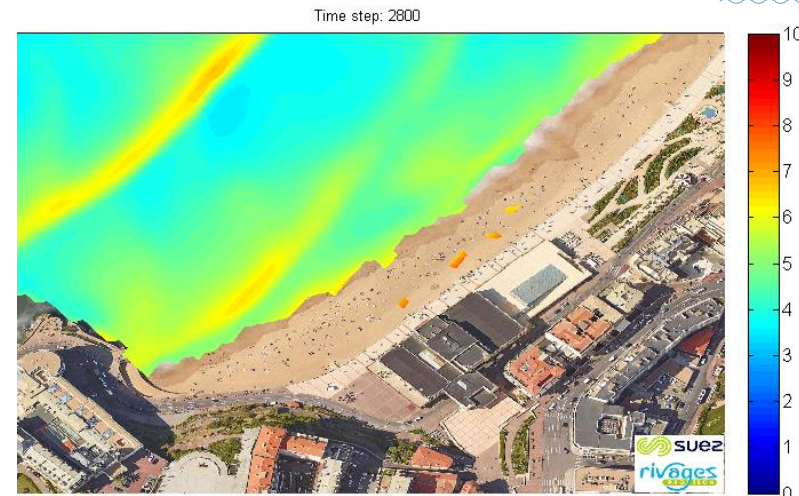


Axe 2 : surveillance et prévision des aléas

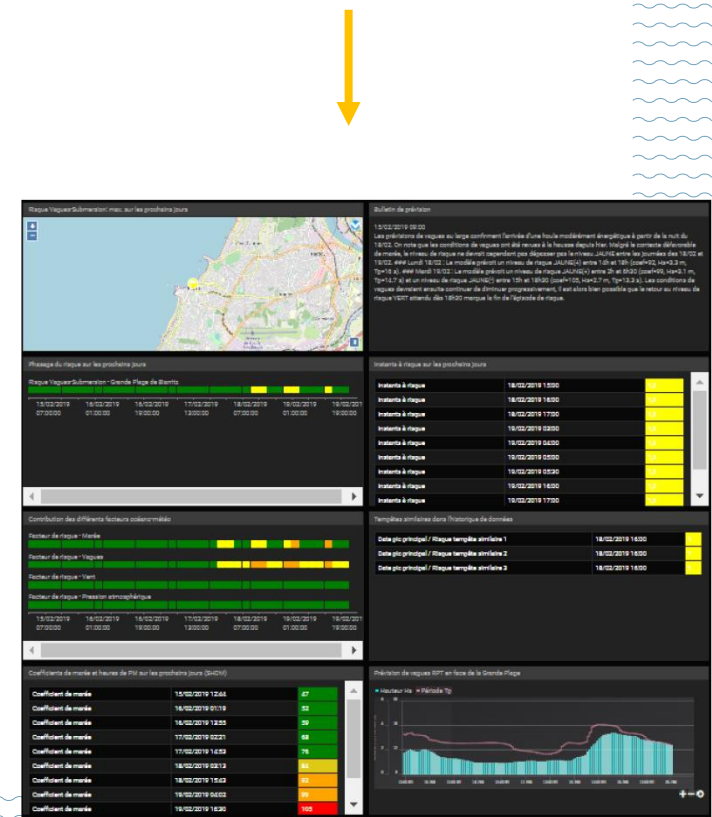
Pilotage du projet de recherche transfrontalier **MAREA** (POCTEFA) par la CAPB avec des membres du GIS Littoral Basque. Fin du projet en 2019.



<https://www.marea-paysbasque.fr/fr/>



- Développement du réseau d'observation scientifique de la côte basque
- Outils d'alerte « vague-submersion » locaux mise en place en compléments des alertes préfectorales
- La prévision de l'aléa submersion se fait à -5j et -3j avant l'évènement avec une précision centimétrique
- Objectif à court terme : dupliquer les outils opérationnels sur d'autres sites dès l'hiver 2019/2020 pour **améliorer la prévision**



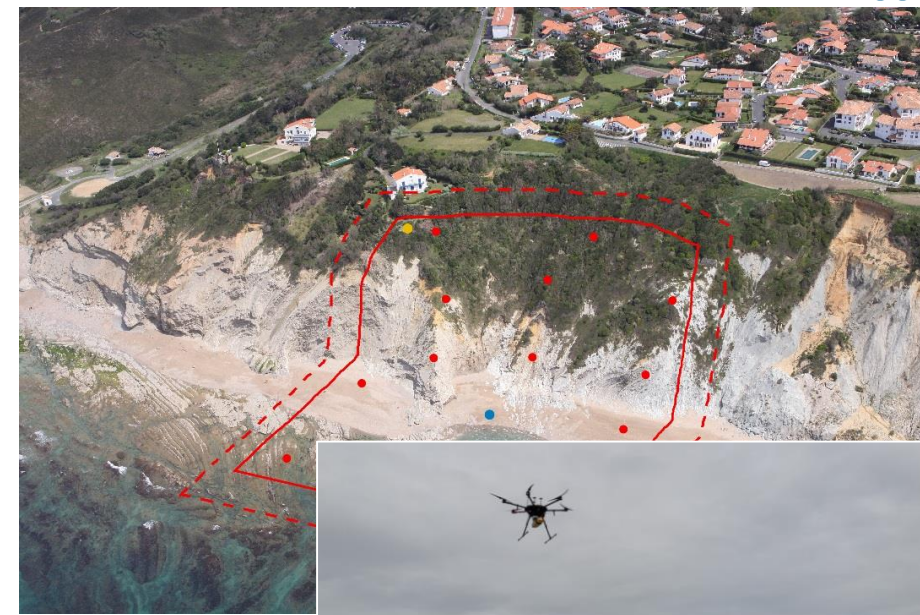
Sources : CAPB, Rivages Pro Tech, AZTI, UPPA

Axe 2 : surveillance et prévision des aléas

- Pilotage du **projet de recherche EZPONDA** par la CAPB (« falaise » en langue basque) aux côtés d'Universitaires, du SHOM, du BRGM et du CEREMA.
 - Projet issu des réflexions du **GIS Littoral Basque**,
 - Objectif : **mieux comprendre et prévoir l'érosion des falaises rocheuses et l'endommagement des ouvrages** de protection de la côte basque,
 - 2,5 M€ financés par des fonds FEDER Région Nouvelle-Aquitaine sur 4 ans
- **Surveillance opérationnelle de l'évolution du trait de côte** (plages et falaises) sur les 8 communes littorales par la CAPB, lancement à l'hiver 2020/2021.
- Signature d'une **convention de partenariat** entre la CAPB et l'Observatoire de la Côte Aquitaine (OCA) en 2019.



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Axe 3 : alerte et gestion de crise

- **Actuellement possibilité pour les communes de réviser leurs Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) en y intégrant l'érosion et la submersion dans le cadre de la prestation confiée à PREDICT par la CAPB.**
- **Mission d'assistance juridique (Cabinet ADAMAS)**
 - 4 réunions publiques ont été organisées par les CAPB et les communes en 2018,
 - 80 propriétaires concernés par le recul du trait de côte étaient présents,
 - Leur présenter les projections de recul du trait de côte
 - Informer sur les responsabilités des acteurs publics et privés : qui peut et doit faire quoi ?
 - Attirer leur attention sur les conditions de réalisation des études techniques et des travaux,
 - Et leur présenter les leviers financiers mobilisables.



Axe 3 : alerte et gestion de crise

La mission d'assistance juridique (Cabinet ADAMAS) se poursuit par :

- La rédaction de fiches actions concernant **l'exercice de pouvoir de police du maire par rapport aux risques d'effondrements des falaises basques à différentes temporalités** → Que faire en cas de :
 - Danger approchant (à la charge du propriétaire),
 - Péril imminent (à la charge de la collectivité),
 - Gestion de crise post « mouvement de terrain ».
- Lien avec la prise de compétence GEMAPI
- L'élaboration d'un guide des **procédures juridiques** pour constituer les dossiers de demande de **travaux intégrant les spécificités de la côte basque.**



Source : OCA



Axe 4 : prise en compte du risque érosion dans les documents d'urbanisme

Porter à connaissance complémentaire et dire de l'Etat sur les risques d'érosion littorale et de recul du trait de côte à l'horizon 2043 signé en avril 2019 par le Préfet.

Ce document fait suite à différents échanges entre les services de l'Etat (DREAL, DDTM), des communes et de la CAPB depuis juillet 2018

Il en résulte les points principaux :

- ✓ les projections de recul du trait de côte à horizon 2043 seront dans les documents d'urbanisme
- ✓ l'objectif principal de ce PAC est de ne pas augmenter les enjeux soumis à l'aléa **érosion littorale**,
- ✓ la définition de zones d'aléa et de vulnérabilité avec des règles associées (constructions nouvelles, extensions...),
- ✓ la possibilité de reconstruction à l'identique à condition de ne pas créer d'hébergements supplémentaires, sauf si la démolition a été causée par l'érosion,
- ✓ Les ouvrages de protection des biens et des personnes, installations saisonnières démontables et démontées, installation nécessaires aux missions de service public/sécurité et salubrité, monuments historiques ne sont pas concernés par le dire de l'Etat.



Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



Étude sur le devenir et l'aménagement de la Corniche Basque

- Contexte d'érosion littorale avec pour principal risque la fermeture de la RD 912.
- Phase 1 : acceptabilité réglementaire de la solution de repli ponctuel et modéré de la RD912 sur le site de la Corniche
- par rapport aux études géotechniques en cours portées par le CD64 pour la définition de travaux de confortement (sécurité)
- et aux projections du recul du trait de côte en 2043.

Mise en place d'un REX entre la CAPB et les communes : méthodologie partagée pour les remontées d'information après évènement climatique. Parallèle avec les outils d'alerte météo.

- Programmer des travaux d'urgence
- Remontée d'infos Cat Nat
- Besoins de suivis particulier
- Capitalisation des données océano-météo

Remontée d'informations - dégâts à la côte												
À retourner à Caroline Lummet, C		lummet@communauté-paysbasque.fr		07 50 14 86 97 - 05 59 44 74 35								
Coordonnées de référent		tel	mail	organisme								
<table border="1"> <tr> <th>colecter le type d'évènement [cum]</th> <th>plus intensez</th> <th>érosion (plage, dune)</th> <th>Mouvement de terrain (dilat)</th> <th>Submersion</th> <th>inondation/flots-estuaires</th> </tr> </table>							colecter le type d'évènement [cum]	plus intensez	érosion (plage, dune)	Mouvement de terrain (dilat)	Submersion	inondation/flots-estuaires
colecter le type d'évènement [cum]	plus intensez	érosion (plage, dune)	Mouvement de terrain (dilat)	Submersion	inondation/flots-estuaires							
Date (AJMMAAAA)				Coefficient de marée								
Lieu (adresse ou point GPS)				Vitesse de vent (kmh)								
Propriétaire du terrain/ouvrage				Hauteur vague (Hs) (mètres)								
Gestionnaire si différent propriétaire				Période vagues (secondes)								
Merci de joindre plans et photos dans la mesure du possible				Camel photométrique (mm/24h)								
DOMMAGES												
Érosion	oui	non										
Commentaires (érosion du profil de plage/pied de dune, chutes de blocs, érosion de bancs, mouvement de terrain, Linéaire impacté (en mètres)												
Type de matériaux (sable, algues)												
Domages sur les réseaux et infra	oui	non										
Commentaires (réseaux d'eau, voi												
Domages sur les ouvrages de dé	oui	non										
Commentaires												
Domages sur les infrastructures	oui	non										
Commentaires												
Dépôts de déchets	oui	non										
Commentaires (type, quantité...)												
VULNÉRABILITÉ ET PREVENTION												
Vulnérabilité humaine	oui	non										
Déclassement PCS ou protocole	oui	non										
Actions de mise en sécurité/prévention (périphère sécurité, signalétique réglementaire, etc)												
Commentaires (vulnérabilité modérée, urgence...)												



Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti réalisés par la CAPB

- Diagnostic extérieur et intérieur
- Préconisations de travaux de réduction de la vulnérabilité
- Si gros œuvre : redirection vers entreprises spécialisées
- Rencontre des propriétaires en réunion



Sources : CAPB, OCA, Guéthary

DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE DU BÂTI - SUBMERSION MARINE			
Sécurité des personnes			
Retour à la normale			
Effets dominos			
Coordonnées du référent		Caroline LUMMERT, chargée de mission risques côtiers, CAPB	
		c.lummert@communaute-paysbasque.fr	07 50 14 86 97 - 05 59 44 74 35
date de passage		28 mai 2019 à 10h, inspection de 2h	
Adresse		sidence Itsasoan, chemin du port, 64210 Guéthary	
Protection submersion marine			
Ouvrages de protection submersion	quai maçonné, protégé par des enrochements (bloc d'ophite de 2 à 5 tonnes et blocs calcaires)		
Année de construction	Fin du XIXème siècle, enrochements mis en place en 1964. Dégâts occasionnés en 2008 (comblement zone affouillée de 25m3 de béton, en partie de nord de l'ouvrage). Renforcement au droit de l'immeuble Itsasoan en 1986 par l'ajout de blocs d'ophites.		
Commentaires	Quelques fissures apparentes, traces de réfections ponctuelles sur le mur maçonné, enrochements en appui direct sur le parapet, joints érodés		
Le bien a-t-il subi des dommages lors d'anciens épisodes de submersion ?	Dégâts des eaux en 2014. Les fortes pluies posent régulièrement problème. Les houles de tempêtes de 2013-2014 ont également provoqué des infiltrations d'eau salée et des effets négatifs en cascade.		
Si oui, quand ?	Recherche historique dans les archives par Square Habitat (Kevin Marec), PV AG et assureurs		
Quelle intensité, quelle hauteur d'eau ?			
Quelle durée d'inondation ? (Plus la durée est allongée, plus les chances de détérioration/détérioration des matériaux et de la structure est possible)	Moins d'un jour 20%	2 à 3 jours : 50%	Plus de 3 jours : 100%
Quels dégâts ?	Dégâts des eaux au RDC (murs et plafonds), casse des fenêtres, corrosion, infiltration du sel dans les meubles et le sol.		
Des travaux de réhabilitation et de confortement ont-ils été réalisés ?	Pose de nouveaux sols et réseaux électriques.		
Type d'assurance	multirisques		
Caractéristiques de bâtiment			
	oui	non	commentaires
	visites des appartements n°4 (M.Boydrou), n°5 (M.Fourcade) et n°8 (M.Desplats)		



Axe 6 : lutte active souple

- Rédaction en cours d'un guide par le BRGM pour définir un **plan de gestion des sédiments** dans le cadre du projet MAREA piloté par la CAPB
- Prise en charge des actions de **reprofilage des plages** dans le cadre du plan d'actions de la stratégie de gestion des risques littoraux de la CAPB
- **Clapage de sédiments au large** pour améliorer l'engraissement des plages
- Pose de **ganivelles** sur les plages sableuses



Sources : CAPB, OCA, Anglet, port de Bayonne

Axe 7 : lutte active dure

Objectif : lorsque cela est possible = combiner les approches d'aménagement, de gestion des risques et de préservation de l'environnement pour adapter la côte basque aux aléas d'érosion et de submersion

- Renaturation des falaises d'Erretegia à Bidart (CD64 – ENS),
- Renaturation et sécurisation de la plage du Centre à Bidart suite à un important glissement de terrain et à l'effondrement du perré maçonné,
- Requalification des usages et sécurisation du secteur des Alcyons à Guéthary (suite ADS)
- Reprofilage des plages d'Anglet,
- Confortement des épis d'Anglet et des perrés de la Chambre d'Amour,
- Travaux de la Côte des basques à Biarritz...



Source : OCA

Conclusion et perspectives

- Forte attente nationale par rapport au débat législatif en cours sur la « recomposition spatiale des territoires littoraux »
→ Nouveaux outils financiers et juridiques pour organiser le recul des enjeux ?
- La côte basque : un territoire multirisques du par sa position géographique, son climat et son urbanisation.



→ Politiques publiques de gestion des risques naturels plurielles

→ Comment les articuler, notamment dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI ?

→ multiples sources de financements pour mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité

- Fonds Barnier (PAPI)
- Fonds Européens (stratégie locale de gestion des risques littoraux)
- Taxe GEMAPI...

